

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES ARDENNES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIX LES MEZIERES**

Nombres de membres : 15

Séance du 5 Juin 2024

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

L'an deux mil vingt quatre  
et le 5 juin

A dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Bruno DEDION, Maire.

Qui ont pris part aux délibérations

9 +2 pouvoirs

Date de convocation : 31.05.2024

Présents : Mesdames/Messieurs Bruno DEDION, Éric DE CARLI, Marie-Paule CARRE-VERITA, Alain BEAUFÉY, Noëlle COHIDON, Alain SOHIER, Nicolas JACQUEMAIN, Alexandre PIERMÉE, Patrick SERGEANT

Absents excusés : Mmes Béatrice AUTIER, Gwénaëlle GAREL, Alice NOWAK, THIOLIERE Aline, Ms Fabrice BARBAISE, Thierry LEVERT,

Absents non excusés : /

Pouvoirs :

Monsieur Thierry LEVERT qui a donné procuration à Monsieur Éric DE CARLI  
Madame Aline THIOLIERE qui a donné procuration à Monsieur Bruno DEDION

Secrétaire de Séance : Marie-Paule CARRÉ-VÉRITA

Date d'affichage

Délibération :

**Objet de la Délibération : Concours des maisons fleuries**

Dans le cadre du concours des maisons fleuries, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le montant des récompenses suivants.

- Un bon d'achat de 50 € au premier
- Un bon d'achat de 40 € au deuxième
- Un bon d'achat de 30 € du troisième au huitième

Le Maire  
Bruno DEDION

